

## Journée Formation HLP du 30 septembre

### **Atelier 3 : Préparer au grand oral, la part du non verbal, la construction d'un discours argumenté et convaincant, les modalités d'évaluation.**

Par Stéphane Jacob professeur de Lettres modernes-Théâtre expression dramatique/ Rémi Letrou professeur de philosophie

Le baccalauréat dans sa nouvelle définition met en avant l'expression orale avec notamment une épreuve dite de grand oral (BO spécial n°2 du 13 février 2020). Par ailleurs, la classe de HLP est un des lieux privilégiés de l'apprentissage de l'oral

« Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui choisiront de poursuivre cet enseignement de spécialité en terminale et qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Il convient que les travaux proposés aux élèves y contribuent dès la classe de première. »

(HLP programme de la classe de première BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019)

L'oral est mobilisé dans les pratiques scolaires qui relèvent souvent de l'écrit.

Dans le cadre de l'EAF de français, les professeurs de lettres font passer une épreuve orale. L'une des difficultés de cette épreuve consiste à produire un oral vivant, qui s'affranchisse de l'écrit. En philosophie, l'oral est passé par peu d'élèves ; il est rarement travaillé en tant que tel.

Les élèves vont donc devoir passer d'une culture de l'écrit à une culture de l'oral. Le risque est donc qu'on assiste à un écrit oralisé, avec les problèmes de bachotage qui lui sont liés.

Le support écrit rassure, mais est incompatible avec les modalités de l'épreuve proposée, puisque le grand oral comporte 2 parties en questions-réponses qui demandent une part d'improvisation.

Le but est donc de parvenir à une oralisation : processus par lequel un élève part de l'écrit pour aller vers l'oral.

On peut donc imaginer une gradation de la pratique qui va :

1. de l'écrit lu (travail sur la structure textuelle, les dispositifs rhétoriques, l'intonation, les pauses, le rythme, etc.)
2. à un écrit « joué » prenant en compte l'auditoire (travail sur le face-à-face, la tenue de corps, le regard, le dynamisme physique, la mise à distance des notes, la gestuelle, les effets oratoires, etc.)
3. vers une improvisation (à partir d'une trame conçue par avance, la parole est libre et invente la forme)

Cette progression se cale sur la nature de l'épreuve elle-même qui va de la question rédigée à la séquence de questions-réponses puis au discours libre sur l'orientation.

Une remarque : l'enseignement de l'oral doit rester souple. S'il y a bien ici une progression, on doit alterner les formes avec d'une part des temps formalisés et d'autre part une parole plus spontanée, pour répondre aux différentes aptitudes des élèves.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'enseignement de l'oral ?

Elles sont de 4 ordres :

a) ordre psychologique : le passage à l'oral suppose une exposition de l'élève qui peut être timide ou réservé ? Comment vaincre cette difficulté ? Et faire passer l'élève *de l'autre côté* ? Comment passer de la sphère de la lecture *pour soi* à la lecture publique ?

b) l'oral doit avoir une force de conviction qui suppose l'usage d'outils spécifiques pour convaincre l'interlocuteur, ce que l'on peut résumer sous la mention de rhétorique, ou d'art oratoire. Comment enseigner ces outils ?

c) la parole orale est incorporée : il faut rendre les élèves acteurs de leur propos dans un système scolaire qui souvent vise à domestiquer le corps et à le mettre en retrait.

d) l'oral aborde donc des territoires nouveaux, comment évaluer l'élève, avec quels outils, selon quels objectifs, quelle progression ?

## I) Vaincre la peur de l'oral :

Comment faire venir l'élève devant les autres ?/ l'inciter à prendre la parole

- Exercice 1 (Rémi) : Le travail en îlot sur une question et le passage en groupe face à la classe
- Exercice 2 (Stéphane) : débat pro-contrà. Le temps de parole est décompté : les élèves ayant trop parlé doivent se taire et être relayés par les autres sous peine d'être pénalisés. Un troisième groupe évaluateur. Voir protocole repris en document séparé.

⇒ Le travail en équipe évite la peur de se retrouver seul face aux autres. La notion de solidarité de groupe est rassurante pour les élèves prenant rarement la parole.

- Pratique récurrente : à chaque cours, toujours prévoir un temps d'oral face aux autres, en variant les élèves convoqués. « Résister » aux élèves souhaitant systématiquement prendre la parole (rarement plus d'un tiers du groupe), afin d'habituer les autres à se présenter « à l'avant-scène », à dédramatiser cette situation. Ne jamais trop prolonger ce temps de face-à-face.

⇒ Les exercices peuvent être très variés : lecture d'un extrait du texte travaillé en cours ; synthèse sur une notion/un texte/le cours précédent ; réponse à des questions très simples (données à la maison ou en classe) qui vont se faire debout face aux autres plutôt que depuis la chaise de l'élève ; mini exposé ; discours express sur une notion (2 minutes pour convaincre ou sur le modèle universitaire de « Ma thèse en 180 secondes »), etc.

- La « scénographie » de la salle de classe est importante : la possibilité de disposer tables et chaises en « U » favorise le regard, l'échange, et dédramatise le regard des autres. Elle ne met plus le professeur en situation de « maître du discours », et peut aider les élèves à mieux prendre la parole.
- Lorsque l'enseignant décide de travailler en îlots, il doit lui aussi faire un effort d'acceptation de la situation par rapport à d'autres séquences du cours : ces moments, par définition, activent la parole, il faut donc accepter le bruit, accepter de circuler d'un îlot à l'autre sans avoir un regard global systématique sur le reste de la classe.

## II) Une parole convaincante

Exercice 1 : le concours Lombois, un exercice de plaidoirie au service d'un oral lu/joué.

Travail sur la démarche rhétorique (voir les différentes parties de la rhétorique antique : invention, disposition, action, mémoire, élocution) ainsi que sur les parties du discours (exorde/narration/confirmation/réfutation/péroration). La connaissance du modèle antique ne doit pas entraîner bien sûr une forme figée qui ne s'inspirerait que de ces modèles. Il s'agit aussi

d'introduire des effets, des éléments de jeu rhétorique variés : circulation de la parole dans l'équipe, adresses au public, etc.

Exercice 2 : La vidéo comme amorce des éléments de construction de la pensée à l'oral

Constat : il est parfois plus facile pour les élèves d'entrer en réflexion à partir d'éléments visuels.

Proposer aux élèves une vidéo courte (de 3 à 7 minutes) qui développe un point de vue, une thèse, ou confronte différentes thèses.

Ex : Karambolage (Arte) <https://www.youtube.com/watch?v=TN1PS9qGCKI>

« Le masculin l'emporte sur le féminin » : une règle grammaticale peut-elle véhiculer des stéréotypes sociaux ?

On demande alors à l'oral aux élèves de résumer/raconter les éléments du débats, puis de chercher les arguments illustrant/réfutant la thèse.

Cet exercice oral peut lui-même devenir le point de départ d'un travail individuel de réflexion à l'écrit.

Exercice 3 : une parole sans écrit sur le modèle de la Commedia dell'arte. Utilisation de la carte mentale. Baliser un territoire intellectuel puis demander à l'élève de construire sa propre argumentation.

La carte mentale, classique, au tableau, est un travail collectif fait à l'oral, mais dont chaque élève peut s'emparer pour construire son cheminement intellectuel personnel sur le sujet. Des outils numériques comme « Simple Mind » ou FreeMind (logiciel OpenSource) permettent de partager la carte sur un ENT, voire pour l'élève, de la reprendre, la compléter et la modifier.

### III) Des bons usages du corps-instrument

Exercice 1 : se détacher de ses notes

On peut amener les élèves à se détacher progressivement de leurs notes, en ne les faisant travailler que sur une courte partie de leur discours (par exemple l'introduction, ou un paragraphe argumenté).

Ils peuvent dans un premier temps lire leurs notes. On leur demande ensuite d'essayer, en regardant l'auditoire, de formuler leurs idées plus spontanément. L'exercice ne fonctionne que sur une séquence très courte de leur discours, qu'il sera plus facile pour eux de s'approprier.

On peut aussi procéder en trois phases :

- 1) L'élève tient ses notes dans ses mains.
- 2) L'élève pose ses notes sur une table ou un pupitre
- 3) On « confisque » ses notes à l'élève

Le pupitre peut être un bon accessoire pour aider l'élève à se détacher de ses notes. Il constitue un entre-deux entre la focalisation sur l'écrit et une position physique davantage favorable à la communication avec le public. En relevant le pupitre assez haut, on facilite cette transition et on rassure aussi l'élève qui peut garder un contact avec ses notes tout en s'essayant à regarder ses interlocuteurs.

Exercice 2 : le travail sur le regard

On entre ici dans l'un des fondamentaux de la communication non verbale. Apprendre à regarder les autres, ne pas fuir, mais capter les regards, accepter de regarder une personne précise dans l'assemblée plutôt qu'avoir un regard général, souvent flou.

Cela suppose une grande maîtrise de soi, une certaine confiance, à la fois en soi et dans le groupe.

Seules la progressivité et la fréquence des prises de parole devant les autres peuvent permettre d'y parvenir.

Un exercice « classique » pratiqué en théâtre (il est recommandé de le faire en demi groupe) : on place un nombre pair d'élèves debout sur deux lignes séparées par un mètre (on peut réduire cette distance dans une période hors Covid). Pendant 30 à 50 secondes, les élèves doivent regarder le partenaire se situant en face d'eux et « soutenir » le regard. Bien insister sur le fait qu'il s'agit d'un regard bienveillant et neutre. Passé ce temps, on fait pivoter un élève de la chaîne dans le sens des aiguilles d'une montre, ce qui entraîne les autres à se déplacer d'un cran, pour se retrouver en face d'un nouveau partenaire.

⇒ Ce travail sur le regard est inséparable d'un travail sur la respiration (principes de la respiration ventrale) qui permet de relâcher la tension, d'accepter l'incongruité de la situation, et de reprendre le contrôle de soi en cas de relâchement (le rire étant la réaction la plus courante au début de l'exercice).

⇒ On peut aussi proposer aux élèves un exercice très simple de placement de regard, pour corriger les regards bas ou ne parvenant pas à se fixer. On demande à chaque élève de venir pendant 30 secondes devant les autres, sans rien faire, en fixant un point, matérialisé sur le mur du fond de la salle et placé assez haut (à 2 mètres). Un simple Post'It peut suffire. Ce point, le « secret » (il est imaginaire chez les comédiens professionnels) est un élément de stabilisation tangible pour les élèves, et peut les aider à poser leur regard.

Exercice 3 : placer sa voix, la projeter, articuler et moduler son débit

On peut faire appel également à toute une batterie d'exercices qui peuvent être assez ludiques au départ, pour aider les élèves dans leur technique vocale.

Par exemple : exercices sur les différentes hauteurs voix (de poitrine, de tête) : on fait prononcer une même phrase aux élèves en utilisant ces différents placements. Cela permet également aux élèves de prendre conscience de leur placement naturel de voix dans la conversation courante, qui est parfois différent du placement en condition d'oral face à un public : la tension nerveuse a tendance à nous faire monter dans les aigus.

La projection de voix peut se travailler également en demandant à l'élève de s'adresser à la personne la plus éloignée dans la salle, puis d'adapter, sur une même phrase, la puissance vocale à la distance le séparant de l'interlocuteur retenu.

Le travail sur l'articulation peut se faire à partir d'exercices très ludiques et parfois connus des élèves, les amenant à prononcer des phrases demandant une forte souplesse articulatoire. (« Je veux et j'exige d'exquises excuses »)

Enfin, la maîtrise du débit, qui est souvent trop rapide chez les élèves, peut se travailler en faisant appel à un « chef d'orchestre » (rôle qui peut être joué par un élève) qui se placera en face de l'élève qui parle, pour créer les silences, les pauses, et qui autorise ou interrompt la poursuite du discours par des gestes.

Exercice 4 : le corps dynamique (l'action)

Un orateur efficace doit trouver le bon compromis entre l'inertie et la gesticulation. Une dynamique physique et gestuelle maîtrisée et équilibrée aide à ancrer sa pensée et à l'affermir, et permet à l'orateur d'entrer dans une sorte de performance, au sens artistique du terme : le propos est pensé, structuré, il a été préparé à l'écrit et répété à l'oral, mais le moment de l'interprétation est unique et s'appuie sur l'énergie de l'instant, les imprévus, l'inspiration du moment, les personnes présentes.

L'énergie physique est donc une composante essentielle de la prestation orale, trop souvent oubliée dans le cadre scolaire.

On peut donc dans un premier temps réfléchir, à partir d'exemples de discours célèbres (réussis ou non), aux critères purement physiques et gestuels d'une « bonne » prestation orale, voire de questionner la notion de « synergologie ».

Une fois ces critères établis, pour éviter une évaluation qui pourrait s'avérer intimidante, voire inhibante, le principe de l'auto-évaluation semble le mieux approprié.

Exercice 5 : Se filmer pour améliorer sa prestation orale.

Exercice pratiqué en première :

Au choix :

⇒ Lisez ou interprétez de mémoire, et de la façon la plus convaincante et la plus vivante possible, un discours ou une partie de discours émanant d'une personnalité reconnue (politique, philosophique, social, judiciaire, etc.). Ex : discours de Robespierre sur l'abolition de la peine de mort.

⇒ Interprétez un discours que vous aurez rédigé vous-même et qui dénonce une injustice ou un état de fait inacceptable (dans le domaine social, économique, environnemental, etc.).

Durée minimale attendue : 2 minutes. (maximum 5 minutes).

Pour filmer : plan fixe, de préférence en pied (debout).

Insérez avant votre discours la référence choisie : auteur du discours, année où il a été rédigé/prononcé, éventuellement le lieu où le contexte dans lequel ce discours a été prononcé, source que vous avez utilisée pour récupérer ce discours (ouvrage ou site).

Pas d'effets de montage ou de changements de plans, ni de musique.

Evaluation : langage non verbal (regards, gestes, etc.), placement et projection de la voix, investissement physique, articulation, rythme (pauses), variations de rythme et de tons, etc.

#### IV) Evaluer la prise de parole

- 1) Dans la perspective du grand oral ; Il convient de faire réfléchir les élèves sur des questions de synthèse au fur et à mesure de l'année. Un endroit dans le cahier / classeur où l'élève s'empare des thèmes en imaginant des questions en rapport avec ses spécialités. Se servir par exemple des pistes suggérées dans certains manuels.
- 2) Construire une évaluation progressive à partir des éléments travaillés au-dessus.

Quels sont les critères à retenir :

- fréquence de la prise de parole et « mise en danger » de l'élève
- caractère convaincant de la parole et pertinence du propos
- le détachement de l'écrit
- l'usage du corps

Comment construire une évaluation qui ne se réduise pas à une note et qui soit incitative ?

Sur le point 1 (Vaincre la peur de l'oral) : Au lieu d'une notation individuelle (la note d'oral) dans un travail de groupe, noter tous les élèves sur leur capacité à avoir réparti la parole entre eux (système de point bonus).

Sur le point 2 (Vers une parole convaincante) : une évaluation par les pairs ; un groupe juge de la pertinence du propos et du caractère convaincant de la prise de parole. Etablir d'abord les règles : Y a-t-il une mise en avant des idées-forces ? Y a-t-il des preuves et des exemples qui saisissent l'auditeur ? L'élève répond-il vraiment à la question posée ?

On peut aussi proposer aux élèves de compléter une fiche d'auto-évaluation, qui aura été conçue en classe avec eux.

La constitution collective de cette fiche permet aux élèves de prendre pleinement conscience des enjeux d'une parole efficace/convaincante et de se les approprier plus facilement.

Pour l'élaborer, on peut montrer aux élèves deux exemples de prises de parole, l'une qui serait peu ou pas convaincante, et l'autre qui au contraire ferait preuve d'une grande maîtrise logique/rhétorique.

On peut, pour faciliter la recherche des critères, s'appuyer sur les extraits de deux films :

*Le Brio* (fiction d'Yvan Attal, 2017)

*A voix haute* (documentaire de Stéphane de Freitas, 2017)

Sur le point 3 (Des bons usages du corps-instrument) : sur les principaux critères retenus plus haut (se détacher de ses notes, le regard, le placement de la voix, l'énergie physique), l'auto-évaluation est préconisée pour commencer. Elle pourra s'appuyer sur des séquences d'entraînement vidéo filmées par l'élève lui-même en autonomie, qui lui permettront d'identifier les éléments positifs, et ceux qui sont à améliorer pour ses futures prestations.

Dans un dernier temps seulement (après les épreuves de spécialité, mars avril), on pourra introduire une évaluation plus individuelle de l'oral, qui prendra pleinement en compte les exigences du Grand Oral.